



CSE COMITÉ SOCIAL ÉCONOMIQUE

SANTÉ-SÉCURITÉ-CONDITIONS DE TRAVAIL

PI-F007 V2 29/11/2023

Cette formation entre dans le cadre réglementaire de la formation des membres du CSE en matière de SSCT Santé Sécurité et Conditions de Travail



MEMBRE DU CSE
En institution



21H
Soit 3 jours



PRAP
Assure la formation



1 150 € / JOUR
Soit 3450€ la session



RÉFÉRENT HANDICAP
Véronique Racine



PRÉ REQUIS :

Être élu membre du CSE

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Connaître le rôle et les missions du CSE ou CSSCT en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Connaître les sources d'informations et les acteurs de la prévention
- Connaître les risques inhérents à la profession, la notion d'accidents du travail, les responsabilités en cas d'accident, les méthodes d'analyses des accidents du travail
- Connaître les méthodes d'organisation du CSSCT OU CSE
- Savoir utiliser les principes généraux de prévention et être acteur de la prévention

CONTENU :

- Se situer en tant que membre du CSST du CSE : réglementation, les acteurs internes et externes
- Dialoguer de manière constructive : Situations de travail et risques professionnels, les accidents, les Responsabilités, analyse d'accident
- Structure du CSSCT du CSE : composition, modes de fonctionnement, missions et moyens
- Participer à l'élaboration du plan de prévention de son établissement ou association : Proposer des actions sur la base des principes généraux de prévention et évaluer (fréquence, gravité)

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES PARTICIPATIFS :

- Chaque apprenant exprime ses attentes, ses expériences et ses questionnements
- Apports théoriques
- Exercices pratiques individuel et/ou en groupe
- Partage d'expériences et réflexions

MODALITÉS :

- DÉROULEMENT : en présentiel ou mixte
- ÉVALUATION : de vos attentes en amont + des connaissances et des compétences pré test / post test.
- FIN DE FORMATION : nous vous remettons une attestation de participation et d'acquisition des connaissances / compétences.



CSE COMITÉ SOCIAL ÉCONOMIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ-CONDITIONS DE TRAVAIL

Le programme détaillé vous sera communiqué après validation de votre inscription, conformément aux critères de l'indicateur 1 du référentiel Qualiopi.



EN CONFORMITÉ AVEC LE RÉFÉRENTIEL HAS - POLITIQUE RH : PRÉVENIR AVEC LA QVCT ET LA SANTÉ AU TRAVAIL

FORMATIONS INTER-ÉTABLISSEMENTS :

Elle permet aux professionnels de différents établissements de se rencontrer et de partager leur expérience, tout en améliorant leurs compétences professionnelles.

FORMATIONS INTRA-ÉTABLISSEMENTS :

Elle est construite selon les attentes et besoins de l'établissement, permet de travailler sur les documents et/ou matériel internes en appui de la formation pour accompagner les équipes dans leurs montées compétences.